

# L'écho

n° 5

# de la Baume



## *sommaire*

- 1- c.r. du 21.03.1996
- 2- c.r. du 07.05.1996
- 3- c.r. du 12.07.1996
- 4- Vie Communale
- 5- David VINCENT
- 6- manifestations

*bulletin municipal  
de la commune de Châtelneuf*

Juillet 1996

DÉPARTEMENT DU JURA

Arrondissement de LONS LE SAUNIER

MAIRIE de CHATELNEUF

39300

Téléphone 84.51.61.97

COMpte-RENDU DU CONSEIL-MUNICIPAL EN DATE DU 21.03.1996  
\*\*\*\*\*

TOUS PRESENTS

Lecture du compte administratif 1995 par Mr le Percepteur.  
Approbation de celui-ci par tous les membres du Conseil-Municipal.

BUDGET 1996 :

Modification des taux d'imposition 1996

1°) TAXE D'HABITATION	....	1.02 % en 1995	.....	2.5 % en 1996
2°) FONCIER BATI	.....	2.23 % en 1995	.....	3.0 % en 1996
3°) FONCIER NON BATI	....	9.37 % en 1995	.....	10.0 % en 1996
4°) TAXE PROFESSIONNELLE		9.27 % en 1995	.....	sans changement en 1996

VOTE DU BUDGET 7 VOIX POUR  
4 ABSTENTIONS.

Arrêté à la somme totale de 796 364 F en fonctionnement  
269 959 F en Investissement

Le présent budget étant voté par chapitre.

Fait à Chatelneuf le 22 Mars 1996

LE MAIRE,

*Briand y.*



DÉPARTEMENT DU JURA

Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER

**MAIRIE de CHATELNEUF**

**39300**

Téléphone 84.51.61.97

COMPTE-RENDU DU CONSEIL-MUNICIPAL DU 07 MAI 1996

\*\*\*\*\*

EXCUSE : Mr Gilles GIRARDOT

ABSENT : Mr André MICHAUD

ROLE D'AFFOUAGE 1996 :

A enlever : MICHAUD Suzanne

A rajouter: LIMAGNE Rémy - GREUSARD Jeanne - POMARO Hervé.

Les lots seront marqués début septembre et partagés après l'abattage et la vidange des grumes.

A partir de 1997, le rôle d'affouage sera établi au 1er septembre.

Seront inscrites sur ce rôle, les personnes habitant la commune en résidence principale et présentes au moment du tirage des lots.

Toutes personnes quittant la commune dans les 6 mois après le tirage paieront leur lot au prix coutant du moment ou l'abandonneront.

LAMPES DE RUE :

Le Conseil-Municipal est favorable au projet du SIDEC.  
Celui-ci sera affiché en Mairie.

CONTRATS EMPLOYES COMMUNAUX :

Fontainier : aucun changement

Femme de ménage : contrat porté à 16 Heures par mois à partir du 01.04.96

Le Conseil-Municipal décide de prendre un employé communal, 1 jour par semaine, avec la Commune de MONT-SUR-MONNET (à l'essai).

Autorisation est donnée à Mr SAUVONNET Patrick d'occuper les communaux :  
Le jardin Berger et "Sur le Taureau" .

Fait à Chatelneuf le 10 Mai 1996

LE MAIRE,

*Eric Buisson*



**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL-MUNICIPAL EN DATE**  
**DU 12.07.1996**

TOUS PRESENTS

-Demande de Madame POMARO Yvette pour l'achat d'un morceau de terrain de 7 mètres de long derrière chez elle, pour le dégagement de ses fosses septiques : la décision sera prise après bornage du géomètre.

- Vente de terrain communal à Mr MICHAUD Didier : les conditions restent les memes que celles décidées à la réunion du 22.09.1995.

Lieu-dit "Pature sous la marche" d'une surface de 94 a 66 ca au prix de 1 F le M2.

- Le toit de l'école sera vérifié par une charpentier (fuites appartement).

- Un devis sera demandé pour la vitrification du parquet de l'école.

- Décision modificative (Frais avant-projet extension école)

- 10000 F c/6404 (frais de garderie des bois)

+10000 F c/214

- CCAS / Décision modificative (cotisations URSSAF des membres)

- 644 F c/660 (fetes et cérémonies)

+ 644 F c/6189

- Demande de Mr JACQUEME Max pour que toutes les taxes communales à son nom soient à présent au nom de Mrs JACQUEME Sébastien et Samuel.

-Lettre de Melle BERTSCHY Chantal : il est précisé que comme prévu en réunion du 22.09.1995, la pose de la vanne purgeuse est à sa charge (comme pour tout le monde), la pose du compteur à la charge de la commune.

Sa réclamation pour l'affouage est refusée, la commune peut à sa demande lui vendre du bois à 30 F le stères TTC.

- Délibération est prise pour d'adhésion de la commune de CRANS au SICTOM.

Fait à Chatelneuf le 15 Juillet 1996

LE MAIRE,

*Pr. Pr. y.*



## VIE COMMUNALE

Comme vous l'avez déjà remarqué, un employé communal a pris sa fonction au sein de la commune le : 21 juin 1996.

Permettez-moi de vous le présenter:

Eric BASSARD a 24 ans, il est célibataire et habite à Champagnole: il est embauché par trois communes:

le lundi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
ANDELOT le mardi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
le mercredi matin de 7h30 à 12h

MONT/ SUR/ MONNET le mercredi après-midi de 13h30 à 17h  
le jeudi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h

CHATELNEUF le vendredi en journée continue de 7h30 à 15h30

Vous aurez pu vous rendre compte du travail déjà effectué :  
Le désherbage du cimetière et le nettoyage des alentours ainsi que l'entretien de différents endroits dans le village.  
Des fleurs seront plantées à l'entrée du pays où Eric a étendu la terre.

Parlons maintenant des lampes de rue:

les lampes n'ont pas été posées pour faire beau ou pour embêter des personnes mais bien pour vous éclairer la nuit! (question de sécurité). Je vous rappelle quand même que le coût communal n'est pas de 70 000 francs mais bien de 33 000 francs TTC.

L'ensemble du conseil municipal ainsi que le fontainier se sont rendus le dimanche 7 juillet 1996 pour le nettoyage du réseau de "La Dame". On a pu se rendre compte que quelques problèmes sont à résoudre assez rapidement.

On remercie Mr GALMICHE Jean-Marie de Mont/Sur/Monnet pour le prêt de son matériel.

Le puits de forage du "Chardon" (je ne sais pas le nom exact) a lui aussi été nettoyé dans l'après-midi du vendredi 12 juillet 1996 avec le matériel de Mr PECAUD; qui s'occupe du réseau d'eau sur la commune.

L'autre réservoir sera également lavé au mois de septembre par les services de Mr PECAUD.

Les crépines du lac ont aussi été nettoyées dans la matinée du dimanche 14 juillet 1996 par Mr MOREL, qui a fait un bon travail.

Un compteur d'eau sera installé à la station de "La Dame" avant la relève des compteurs des particuliers.

L'installation d'un gros filtre avec 18 cartouches sera effectuée à "La Dame" qui remplacera PEUT-ETRE les filtres individuels.

Comme vous le voyez; un gros effort est fait pour essayer d'avoir de l'eau impeccable!

Une fois que tout ceci sera au point; il est prévu de purger toutes les conduites.

Elle était là, posée comme une oeuvre d'art entourée d'une grille, elle était visible mais inaccessible surélevée comme pour mieux dire : « bonjour, je suis celle que toutes les âmes respectent ici bas. Comment pourrait-on me brutaliser ? Vois mes seins, je suis généreuse et nourricière, lorsque les hommes ont peur, c'est vers moi qu'ils se tournent. Tout petit, ils m'appartiennent déjà et lorsque leur mère se fait trop autoritaire, je suis là ! Ils aiment leur maîtresse au point de la rechercher sans cesse et plus tard si leur femme devient monotone, ils se lancent à ma conquête. Ils se battraient pour me féconder. Généralement, je n'accepte que le plus téméraire, le plus battant et le plus imaginaire. Sans qu'ils le sachent, je suis à l'Élysée l'ovule prête à être fécondée et ce cycle dure sept ans. Ils sont joueurs et cruels, parfois, ils s'imaginent pouvoir tout faire mais j'ai gardé le respect des êtres. Résultat, leur parcours est un dédale, progressivement, ils abandonnent ou se battent et il arrive fréquemment que le plus paresseux l'emporte. Tous ont ce petit grain de désir vicieux mais il m'arrive lorsque le doute s'installe ou la démotivation d'accepter le plus détraqué ou le plus logique. Bref, je suis leur raison d'être, ils m'habillent, me parent, m'adulent ou me maudissent. » Éclatant de rire, les yeux tournés vers le ciel, elle s'écrie : « ils m'aiment ». Sur son socle la république, la poitrine en avant, se gaussait rondement. David sentait que le rire n'était pas pur, il avait quelque chose de nerveux, proche de la folie. Certains disaient qu'on l'avait surprise une nuit aux pieds du martyr, « chez l'autre ».

Il était loin le temps où elle désemplissait les églises au grand damne des agents de Dieu. Le bon peuple ne croyait plus en lui, ne croyait plus au roi et c'était elle qui s'octroyait les prières et les dons. L'État était son affaire et elle garantissait à ses enfants un roi président qui n'avait de réel pouvoir que le titre. Ce fût parce que les hommes ne pouvaient s'entendre la cause d'une crise profonde. Un petit moustachu frustré s'engouffra dans une brèche naissante imposant avec l'aide des plus logiques, une race pure. Guerre de fous, guerre de chef, vaincu, il se suicida laissant la place au plus gamin d'entre eux. Il se prenait pour un dieu, montrant sa croix, son caractère était féroce, égal à sa stature. Le peuple avait son roi et c'était lui, le plus homme d'entre les hommes, qui materait cette république écervelée. Il fallait pour cela des êtres purs mais, les fruits trop mûrs étant déjà pourris, seul un accident éclairerait la république de son sourire. Il fallait croire ou souffrir et tous les prétendants arrivant à la toucher, plus aucune idée ils ne pouvaient fournir. Il se devait d'avoir du courage, de la conviction et des idées, savoir s'adapter, disons être Nature. Ne plus imiter, ni chercher la perfection, être soi, une identité, garder la malice et la joie de l'autre rencontré, tout simplement aimer et faire confiance.

La république était moribonde, une rivale la polluait, elle se nommait télévision. Ceux qui se présentaient, déjà dans leur tête étaient vieux, voulant briller et arrivistes, ils ne pouvaient qu'agir en fermant les yeux.

La république sanglotait et David la regardait lorsqu'une petite main lui tendit un crayon : « Dis monsieur, c'est vrai que tu dessines les moutons ? » David, surpris, lui sourit, il prit le crayon, sa main trembla.

Penaud, il dit : « vas voir ta maîtresse ! »

L'enfant tourna les talons, plein de joie croyant avoir trouvé, il partit confiant. David était troublé, on pouvait lire sur sa joue, une larme doucement glissée. Il regardait en direction de la maison de dieu et ne voyait pour l'accueillir que le royaume des morts. Avait-il fait tout ce chemin pour finir dans cet état ? Comme d'autres abandonnerait-il son feu, sa joie ? Il s'en alla, tête baissée, les mains dans les poches, fermant les yeux lorsque tout-à-coup, un objet roulant non identifié le tapa de l'avant. Il n'eut pas le temps de voir le ciel gris ni venir le couvercle bleu, sur sa tête. L'odeur était pestilentielle, une lettrienne avait foncé sur lui.

## PETIT MOT DU FOYER RURAL DE LA COMBE A L'OURS

Le Président du Foyer Rural de La Combe à l'Ours et son équipe remercient chaleureusement toutes les personnes qui se sont déplacées pour le feu de la Saint Jean , au lieu-dit "sur le taureau".

Malheureusement, un conseiller n'a pas pu participer à la fête ; (car une rage de dents l'a cloué au lit) mais le connaissant : il va bien se rattraper la prochaine fois !!!

Le conseil municipal remercie tout le Foyer Rural de La Combe à l'Ours pour le nettoyage du terrain après la fête : vraiment impeccable !

### MANIFESTATIONS

Concours de pétanque : les 27 et 28 JUILLET 1996.

FOOT : l'équipe de football prend une année sabbatique, faute de combattants (quel dommage !)

Fête de Châtelneuf : une réunion sera faite avec les associations du village. Les dates seront fixées par les intéressés.

Le Secrétaire,

GIROD PATRICK

DÉPARTEMENT du JURA

AFFICHISSEMENT de LONG le SAUNIER

CANTON de CHAMPAGNOLE

COMMUNE de CHATELNEUF

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL-MUNICIPAL EN DATE**  
**DU 12.07.1996**

TOUS PRESENTS

- Demande de Madame POMARO Yvette pour l'achat d'un morceau de terrain de 7 mètres de long derrière chez elle, pour le dégagement de ses fosses septiques : la décision sera prise après bornage du géomètre.
  
- Vente de terrain communal à Mr MICHAUD Didier : les conditions restent les memes que celles décidées à la réunion du 22.09.1995.  
Lieu-dit "Pature sous la marche" d'une surface de 94 a 66 ca au prix de 1 F le M2.
  
- Le toit de l'école sera vérifié par une charpentier (fuites appartement).
  
- Un devis sera demandé pour la vitrification du parquet de l'école.
  
- Décision modificative (Frais avant-projet extension école)
  - 10000 F c/6404 (frais de garderie des bois)
  - + 10000 F c/214
  
- CCAS / Décision modificative (cotisations URSSAF des membres)
  - 644 F c/660 (fetes et cérémonies)
  - + 644 F c/6189
  
- Demande de Mr JACQUEME Max pour que toutes les taxes communales à son nom soient à présent au nom de Mrs JACQUEME Sébastien et Samuel.
  
- Lettre de Melle BERTSCHY Chantal : il est précisé que comme prévu en réunion du 22.09.1995, la pose de la vanne purgeuse est à sa charge (comme pour tout le monde), la pose du compteur à la charge de la commune.  
Sa réclamation pour l'affouage est refusée, la commune peut à sa demande lui vendre du bois à 30 F le stères TTC.
  
- Délibération est prise pour d'adhésion de la commune de CRANS au SICTOM.

Fait à Chatelneuf le 15 Juillet 1996

LE MAIRE,

*André Buisson*

